

9. Usines de retraitement d'éléments combustibles irradiés et équipement spécialement conçu ou préparé à cette fin

L'expression « usines de retraitement d'éléments combustibles irradiés » englobe les équipements et composants qui entrent normalement en contact direct avec le combustible irradié et les principaux flux de matières nucléaires et de produits de fission pendant le traitement et qui servent à les contrôler directement. Les éléments de l'équipement considérés comme étant visés par l'expression « et équipement spécialement conçu ou préparé à cette fin » comprennent notamment :

- a) machines à dégainer les éléments combustibles irradiés : dispositifs télécommandés spécialement conçus ou préparés pour être utilisés dans une usine de retraitement, telle qu'elle est définie dans la présente annexe, et destinés à couper, à hacher ou à cisailer des assemblages, faisceaux ou barres de combustible nucléaire irradiés;
- b) récipients protégés contre le risque de criticité (de petit diamètre, annulaires ou plats) spécialement conçus ou préparés en vue d'être utilisés dans une usine de retraitement, telle qu'elle est définie dans la présente annexe, pour dissoudre du combustible nucléaire irradié pouvant résister à des liquides fortement corrosifs chauds et dont le chargement et l'entretien peuvent être télécommandés.

10. Usines de fabrication d'éléments combustibles :

L'expression « usine de fabrication d'éléments combustibles » englobe :

- a) l'équipement qui entre normalement en contact direct avec le flux de matières nucléaires, le traite directement ou le contrôle directement; ou
- b) l'équipement qui assure le scellage des matières nucléaires à l'intérieur du gainage; et
- c) le jeu complet d'éléments destinés aux opérations susmentionnées ainsi que divers éléments servant à l'une des opérations susmentionnées, ainsi qu'à d'autres opérations de fabrication de combustible, notamment à la vérification de l'intégrité du gainage ou de son étanchéité, et au traitement de finition du combustible scellé.